



Commune de
Murs

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT D'APT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 16 AVRIL 2026

Membres en exercice	Quorum	Présents	Pouvoirs
11	6	10	1

<u>Objet de la Délibération</u> Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) — DÉLIBÉRATION N°2026-CM1604-11	L'an deux-mille-vingt-six, le seize avril à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Murs, convoqués le dix avril de la même année, se sont réunis au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, M. Alexandre BERGODAA. <u>Présents</u> : M. Alexandre BERGODAA, M. Raphaël JEAN, Mme Raymonde DE BRAUWER, M. Grégoire PITOT, M. Guy LOOP, M. Michel BLATGÉ, M. Roger SIGRIST, Mme Jessy EYCHENIÉ, Mme Céline PHILIPPON et Mme Émilie BERGODAA <u>Absents</u> : Mme Françoise BERRY (Pouvoir donné à M. Michel BLATGÉ) <u>Secrétaire de séance</u> : Mme Jessy EYCHENIÉ
--	--

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal que, conformément aux dispositions de l'article 22 du code des Marchés Publics, il convient de désigner les membres appelés à siéger à la Commission d'Appel d'Offres (CAO).

Monsieur le Maire précise que dans les communes de moins de 3500 habitants, cette commission est composée du Maire ou son représentant, Président, et de trois membres du Conseil municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.



Monsieur le Maire précise également qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à la désignation ou à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires.

LE CONSEIL MUNICIPAL

ayant ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,
à l'unanimité

DÉSIGNE les membres suivants pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres :

Président	Titulaires	Suppléants
Alexandre BERGODAA	Guy LOOP	Céline PHILIPPON
	Michel BLATGÉ	Roger SIGRIST
	Émilie BERGODAA	Grégoire PITOT

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Votes pour : 11

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

la Secrétaire de Séance

Jessy EYCHENIÉ

le Maire

Alexandre BERGODAA

